

Conseil municipal vendredi 11 septembre 2015

1) Terrain zone commerciale

Un acheteur souhaite se porter acquéreur du terrain communal cadastré C864, situé dans la zone commerciale et industrielle pour y construire une carrosserie. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour un prix de 12€ le m². Une clause exigeant la construction dans les deux ans sera ajoutée au contrat de vente.

2) Forêt

Monsieur le maire présente au conseil « l'état d'assiette » proposé par l'ONF pour l'année à venir. Cet état a été au préalable examiné et validé par la commission « forêts ». Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'état présenté.

3) Proposition Visiocom

La société Visiocom propose à la commune la location gratuite d'un véhicule utilitaire électrique de type Kangoo. Ce véhicule sera couvert de publicité, publicité qui doit couvrir les frais de location. La société se charge de la recherche de ces publicités, le véhicule étant loué pour 3 ans. Le conseil donne son accord.

4) Budget

La commune est en attente de subventions importantes (120 000€). Le conseil autorise Monsieur le Maire à ouvrir une ligne budgétaire correspondant à 80% de celle-ci, dans l'attente de leur versement.

5) Règlement de location des salles communales

Lorsque nous louons ou prêtons nos salles, de la vaisselle est mise à disposition avec la location. En cas de « casse », nous demandons le remboursement. Cette vaisselle ayant été en partie renouvelée, le conseil municipal « met à jour » cette liste de remboursement.

6) Renouvellement convention « Les calouettes »

L'association de rando-quad « Les Calouettes » sollicite le renouvellement de la convention de passage en forêt qui a été passée avec la commune. Autorisation accordée pour 5 ans, aux mêmes conditions (redevance de 50€/an).

7) Renouvellement contrat « Gaz et Eaux »

Depuis l'achèvement de la station de traitement (2007), le contrôle, la surveillance et la maintenance des installations ont été confiées à la société « Gaz et Eaux ». Le contrat de prestations étant arrivé à échéance, il y a lieu de le renouveler. Le conseil municipal adopte la proposition présentée qui présente les mêmes assurances que précédemment.

8) Commission signalétique

En préalable à la réflexion qui sera menée concernant les aménagements de chaussée qui seront réalisés au centre bourg à l'issue des travaux de renouvellement des réseaux, une commission « signalétique » est mise en place. Elle se réunira un samedi matin dans le courant du dernier trimestre.

membres volontaires : Mesdames Duhaut, Baguet, Porteret, Droit, Kowalik, Courtoy.
Messieurs Giroux, Bague, Duhaut, Chevalme, Grignon, Gourguechon.

9) SDF en forêt communale

Un SDF s'est construit une cabane en forêt communale. Monsieur le Maire, aidé de son collègue d'Aillevillers (origine du SDF) tente en vain, depuis juillet, de trouver une solution d'hébergement et de soins pour celui-ci. Préfecture, DSSP, UDAF... ont été contactées, sans succès jusqu'à ce jour. Une demande de tutelle a été demandée, nous souhaitons la voir aboutir rapidement.

10) Maison Devoille

Les héritiers acceptent la proposition de la Commune qui se porte donc acquéreur de la maison et du terrain attenant.

11) Loi NOTRe

La loi donne la possibilité aux communes de moins de 1500 habitants de procéder à la suppression de leur CCAS. N'ayant qu'à nous louer du travail réalisé par le nôtre, le conseil prononce son maintien en l'état.